

Enfin la prévention !

Alors que notre système de soins, fondé depuis la sortie de la seconde guerre mondiale sur un modèle productif et curatif, est au bord de l'implosion, chacun ressent la nécessité de redéfinir les règles du jeu.

L'hôpital est à bout de souffle, désespéré comme jamais. La médecine libérale, à qui les gouvernements successifs ont plus ou moins abandonné l'organisation des soins de ville, a accompagné leur affaiblissement : déserts médicaux, dépassement tarifaires, aggravation des inégalités d'accès aux soins.

Il est temps d'agir. En soins primaires, l'exercice en équipe pluriprofessionnelle est désormais le standard de qualité pour prévenir et prendre en charge des maladies chroniques, et pour améliorer la satisfaction des patients et la qualité de vie au travail des professionnels. **Le moment est venu de tirer les leçons des expérimentations de l'article 51** (PEPS, IPEP, SECPA,...) en les transposant dans le droit commun, en remplaçant une tarification à l'acte, inadaptée et aveugle sur la qualité des soins produits, par des rémunérations forfaitaires.

Le moment est aussi venu d'opérer une bascule de notre système de santé vers la prévention.

Aux côtés de la PMI et de la santé scolaire, les centres de santé sont une partie de la solution. Parce qu'ils sont inscrits dans le service public, parce que les professionnels qui y exercent sont salariés, l'attention aux plus vulnérables, à la prévention et à la pertinence des soins est au cœur de leur action.

Nous pensons cependant qu'il faut aller plus loin.

Organiser la transition d'une prévention centrée sur les maladies, ou sur les institutions, à une prévention centrée sur les personnes, au sein de leur environnement social, familial, physique, professionnel.

Nous soutenons l'initiative du centre de santé Richerand (Paris 10ème) qui ouvrira en 2023 un premier centre de prévention personnalisé inspiré du principe de l'universalisme proportionné. La Coopérative de santé Richerand est la première société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) gérant un centre de santé, et à ce titre associe professionnels et usagers à sa gouvernance. A côté du centre de santé Richerand, la coopérative regroupe le centre de psychotrauma de l'institut de victimologie de Paris (CPIV) et le centre de soins de l'Association Parcours d'Exil.

Ce centre de prévention Richerand, expérimental, a vocation à être le prototype d'une offre préventive d'un type nouveau. Elle s'appuiera sur la prise en compte attentive de tous les déterminants de la santé, individuels et collectifs, par des professionnels formés en ce sens. L'une des originalités du projet est de s'appuyer sur des données de santé et des algorithmes décisionnels, outils au service des patients et des professionnels de soins primaires (généralistes, infirmières de pratiques avancées, psychologues, éducateurs,...). Le premier chantier ouvert, celui de la santé mentale, proposera des repérages (psychotrauma, violences subies,...) et des solutions pertinentes.

L'expérimentation sera évaluée et réévaluée en continu. Les données de l'évaluation seront rendues publiques.

Premiers signataires

Dr Alain BEAUPIN, président, Coopérative de santé Richerand

Dr Hélène COLOMBANI, présidente, Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)

Dr Patricia COLSON, médecin scolaire, secrétaire générale du SAMSPEN-Sgen-CFDT

Pr André GRIMALDI, professeur émérite de diabétologie

Pr sc. Jean-Marie JANUEL, directeur scientifique, Institut Jean-François Rey

Pr Louis JEHEL, professeur de psychiatrie, président, Centre de psychotrauma de l'Institut de victimologie (CPIV)

Dr Pierre SUESSER, pédiatre, co-président du SNMPMI

Dr Frédéric VILLEBRUN, médecin généraliste, président, Union Syndicale des Médecins de centres de santé (USMCS)